



## MERCREDIS POPULAIRES

Une organisation de l'Entente Cycliste d'Aulnay Drancy 93

### REGLEMENT

**Lieu des épreuves** : Stade Vélodrome Paul FOURNIER, 137 rue Maximilien Robespierre, 93600 Aulnay-Sous-Bois

**Dates des épreuves** : 15 mars, 5 avril, 17 mai, 7 juin, 28 juin.

**Heure de début** : 14h30 précises

**But de ces mercredis populaires** : Promouvoir la pratique de la piste auprès des écoles de cyclisme

**Programme des réunions** : A chaque réunion, un panachage des épreuves suivantes sera organisé individuellement ou en omnium par catégorie d'âge : vitesse, course aux points, scratch, élimination, start-sprint, sprint aux points, 200m départ lancé, 200m départ arrêté. Le programme de la réunion sera défini suivant le nombre de présents à chaque réunion. En cas de mauvais temps, la décision d'annuler la réunion ou de changer les épreuves sera prise sur place.

**Catégories d'âge** : U7(5-6 ans) - U9 (7-8 ans) - U11(9-10 ans) - U13 (11-12 ans) - U15 (13-14 ans)

**Types de vélos** : les VTT seront autorisés pour les catégories U7 et U9. Les pédales automatiques ou les cale-pieds sont fortement conseillés. Le développement maxi sera de 5,60m pour les U7 à U11, de 6,40m pour les U13 et 6,71m pour les U15

**Sécurité** : les gants et le casque sont obligatoires. Le casque doit être mis correctement et protéger le visage. Les dépassements ne se font pas sur la côte d'azur.

**L'accès à la pelouse est réservé à 1 dirigeant par club.**

Il est formellement interdit de rouler sur la piste en sens inverse.

**Les Inscriptions** doivent parvenir à :

**Entente Cycliste d'Aulnay Drancy 93**  
235 Avenue Henri Barbusse  
93700 DRANCY



au plus tard le **6 mars 2023** (nom, prénom, année de naissance, club et n° de licence). Possibilité de s'inscrire en cours de saison.

**Droit d'inscription** : 10 € par licencié pour la totalité des épreuves par chèque à l'ordre de l'EC Aulnay Drancy 93, 3€ à la journée.

**Engagement** : sur le site du CIF/ FFC, **il n'y aura aucun engagement sur place.**

**Classement** : à l'issue de chaque réunion, un nombre de points sera attribué de la façon suivante : 1<sup>er</sup> : 20 pts, 2<sup>ème</sup> : 17 pts, 3<sup>ème</sup> : 14 pts, 4<sup>ème</sup> : 12 pts, 5<sup>ème</sup> : 10 pts, 6<sup>ème</sup> : 8 pts, 7<sup>ème</sup> : 5 pts, 8<sup>ème</sup> : 4 pts, 9<sup>ème</sup> : 3 pts, 10<sup>ème</sup> : 2pts et 1 pt à tous les autres participants. Pour participer au classement général, il faudra avoir participé à plus de la moitié des organisations. Les Mercredis Populaires ne sont pas pris en compte pour la qualification aux Challenges du CIF.

En cas d'ex æquo au classement d'une journée, le classement obtenu lors de l'épreuve la plus longue départagera les coureurs.

En cas d'ex æquo au classement général, le nombre de participations, puis le classement obtenu lors de la dernière journée courue départagera les coureurs.

**Récompenses** : A chaque réunion, le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie d'âge recevra un bouquet, les 3 premiers garçons et filles seront récompensés.

Pour le classement général final, les 3 premiers garçons et filles seront récompensés.